

Chiens Dangereux

08-01-2010

Dernière mise à jour : 08-01-2010

Permis de détention Le décret n° 2009-1768 concernant le permis de détention de chiens de 1re et 2e catégories a été publié le 30 décembre 2009. Ce texte autorise le maire à prendre les arrêtés municipaux en conséquence. Des modèles CERFA (n° 13997*01 pour une demande de permis provisoire ; n° 13996*01 pour une demande de permis définitif) peuvent être utilisés pour la constitution du dossier.

Décret n° 2009-1768 du 30 décembre 2009 relatif au permis de détention de chien mentionné au I de l'article L 211-14 du code rural et à la protection des animaux de compagnie - JO n° 0303 du 31 décembre 2009, p. 23331
informations utiles et textes de lois [cliquez ici](#)